ROC.ECLERC - MARLY LE ROI
2 Rue Mansart
78160 MARLY-LE-ROI
Tél : 01 39 17 00 82
Fax : 01 39 16 57 18
E-mail : agence.marly@roc-eclerc.fr
Habilitation : 21-78-0190

Devis n° CNR001211

Notre référence	ZNR000781
En date du	09/01/2023
Suivi par	BLANCHET Gisele
Tél du client	

DEVIS TYPE INHUMATION
2 Rue Mansart
78160 MARLY-LE-ROI
France

Mise en bière
Levée de corps
Inhumation

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après la mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

Fournitures et services TTC	Taux TVA	Prestations courantes TTC	Prestations complémentaires optionnelles TTC	Frais avancés pour le compte de la famille TTC
Préparation et organisation des obsèques		**362,00**	**192,00**	
Démarches et formalités locales - dans la même commune ou commune limitrophe (jouxtant la commune)	20,00	362,00		
Toilette funéraire et habillage	20,00		192,00	
Cercueil et accessoires		**955,00**		
1 Capiton "BASIC" en tissu non tissé Blanc	20,00	105,00		
* Cercueil SALINS Pin massif, finition teinte chêne 22 mm, 4 poignées et une cuvette étanche, plaque d'identité	20,00	850,00		
Total cercueil et accessoires : 955.00 € TTC				
Cérémonie funéraire		**1 245,00**	**249,00**	
* Corbillard classique et son chauffeur (Moins de 2h)	10,00	685,00		
1 Maitre de cérémonie au convoi	20,00		249,00	
Personnel porteur - Convoi moins de 2h (3 porteurs)	20,00	560,00		
Inhumation		**847,00**	**202,00**	
Fourniture et pose de dalles intermédiaires	20,00		202,00	
# Ouverture / Fermeture d'un caveau avec monument	20,00	847,00		
Total fournitures et services TTC		**3 409,00**	**643,00**	**0,00**

* Prestations et fournitures obligatoires. # Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

« Article L.2223-18-1-1 du code général des collectivités territoriales
I.-Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.
II.-Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :
1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique. »

Taux	Base taxable	T.V.A.
20,00	2 805,83	561,17
10,00	622,73	62,27

Total HT	Total TVA	Total TTC (€)
3 428,56	623,44	4 052,00

ROC.ECLERC - MARLY LE ROI
2 Rue Mansart
78160 MARLY-LE-ROI
Tél : 01 39 17 00 82
Fax : 01 39 16 57 18
E-mail : agence.marly@roc-eclerc.fr
Habilitation : 21-78-0190

Devis valable 30 jours à compter de la date d'émission

Acceptation

Le Soussigné accepte le présent devis établi à sa demande et charge l'Entreprise, qui l'accepte, d'en assurer ou d'en faire assurer la réalisation par tous moyens à sa convenance selon les conditions générales imprimées sur le dossier. Le soussigné s'engage sans réserve à payer à l'entreprise la somme ci-dessus, majorée le cas échéant, des prestations qui seraient demandées postérieurement à l'établissement de ce devis, ainsi que de celles qui sont commandées à des tiers et dont les prix ne peuvent être déterminés à ce jour.

Devis établi le 09/01/2023, valable 30 jours à compter du 07/02/2023

Rappel : Les prix des prestations et fournitures, tant courantes que complémentaires optionnelles, sont présents dans la documentation générale librement consultable par le client dans les locaux de l'entreprise. Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont communiqués par les personnes tierces ou les administrations concernées.

Signature *Signature du conseiller*

Précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation"